WWF

REGIONAL

GENÈVE

Edition 3/2022, WWF Genève, 10, rue de Villereuse, 1207 Genève, Tél. 022 700 42 00
info@wwf-ge.ch, www.wwf-ge.ch, CCP 12-1132-0

VERS TOUJOURS PLUS D'OUVERTURE ET DE DIALOGUE

Pendant ses 50 ans d'existence, le WWF Genève a connu plusieurs secrétaires généraux, qui ont influencé le travail au quotidien. Au comité depuis 26 ans, Sylvia Leuenberger partage ses observations.

50 1972-2022 ANS WWF GENÈVE

Sylvia Leuenberger bien entourée lors de son départ de la présidence du comité.

© WWF GENÈVE

Arrivée au comité du WWF Genève en 1997, Sylvia Leuenberger l'a présidé pendant douze ans. Elle a pris ce rôle sur la demande de Françoise Chappaz – alors secrétaire générale –, une forte personnalité, qui assurait tout seule, du suivi des nombreux dossiers en cours à la comptabilité. Cette personnalité très déterminée et au fort charisme a permis de gagner de nombreux combats: de l'arrêt du surgénérateur de Creys-Malville (voir dernier numéro), à la suppression des faisceaux lumineux du Macumba, responsables de pollution lumineuse nocturne, en passant par l'opposition de l'implantation du Stade de Genève à son emplacement actuel (pour des raisons d'accès en transports publics insuffisants. Cependant, toutes les demandes n'ont pas été satisfaites). Françoise Chappaz a aussi travaillé sur le dossier des quartiers durables OPL, quasiment exclusivement pendant 5 ans. Entre temps, l'appellation OPL a été nommée SEED (une fondation a été fondée avec Implénia et le WWF). Trois quartiers SEED (OPL) ont déjà vu le jour: Orbe (VD) en 2019, l'Ancienne Papeterie à Marly (FR) en 2020 et le Green Village au Grand-Saconnex en 2021.

Lorsque Françoise Chappaz prend sa retraite fin 2015, c'est Jean-Pascal Gillig – toujours en poste aujourd'hui – qui est engagé pour la remplacer. «C'est une toute autre personnalité. Dès son arrivée, il a choisi de s'entourer, de créer des groupes de travail (biodiversité, communication) animés par des bénévoles compétents. La même force de travail est restée, mais divisée entre plusieurs personnes», estime Sylvia Leuenberger.

Et le WWF Genève s'ancre alors de plus en plus dans une démarche de dialogue, d'ouverture et de conciliation. Lorsque les prémisses de discussion se font sur la construction de la Plage des Eaux-Vives, le WWF Genève s'oppose d'abord au projet, car il contrevient à la législation fédérale sur la protection des rives lacustres. «Le groupe *Les amis de la plage*, dont des membres des Verts font partie, nous ont amené des seaux de gravier devant la porte du bureau, se souvient Sylvia Leuenberger. C'était un dossier chaud… Puis en 2015 nous avons entamé des pourparlers avec l'Etat de Genève pour obtenir une partie de renaturation de cette plage, dont un plan d'eau et une roselière. C'est une politique de consensus qui a permis de retirer notre recours.»

«Seul, on n'arrive à rien»

Un autre exemple de dialogue et de collaboration avec l'Etat: alors que ce dernier souhaite agrandir la zone industrielle de la Tuilière à Vernier, une salamandre est observée dans le périmètre. Le WWF Genève mène un recours avec Pro Natura et le KARCH (association de protection des amphibiens) contre le développement

►

de la Z.I. «Cet animal, protégé, a fait bloquer et rediscuter tout le projet», raconte Sylvia Leuenberger. «Le recours n'a pas été levé. L'Etat est donc obligé de collaborer avec nous, ce qui veut dire que le WWF et les deux associations susmentionnées sont en train de rediscuter le projet pour y intégrer un maximum de zones nature. La commune de Satigny s'est jointe à nous pour contribuer à élaborer un projet le plus respectueux possible de la biodiversité. Dans ce cas comme dans d'autres, nous collaborons beaucoup avec l'Etat et les communes. Seul, on n'arrive à rien.»

Le travail du WWF reste un travail de dossier, souvent en marge du politique mais se voulant ni de gauche ni de droite. Dans plusieurs cas, Jean-Pascal Gillig a réuni des groupes avec des représentants de tous les partis pour soutenir de façon élargie des dossiers, notamment en matière de transition énergétique.

Une force de frappe non négligeable

Car en tant qu'association environnementale, la loi fédérale octroie le droit de recours au WWF. Une force de frappe non négligeable qui fait que l'Etat doit tenir compte de ses avis sur tout ce qui concerne la préservation de l'environnement. «L'Etat nous consulte aussi, précise Sylvia Leuenberger. Il s'agit d'un vrai dialogue, même si on n'a pas toujours gain de cause.»

Aujourd'hui, le WWF Genève bénéficie d'un comité composé d'une dizaine de membres, tou·te·s très motivé·e·s et apportant chacun·e ses compétences. Mais «j'ai toujours constaté une qualité des discussions constante depuis que je suis au comité», observe Sylvia Leuenberger, qui reste passionnée par les missions du WWF Genève et compte bien y rester encore tant qu'elle y sera utile... ■

Stéphanie de Roguin et Sylvia Leuenberger

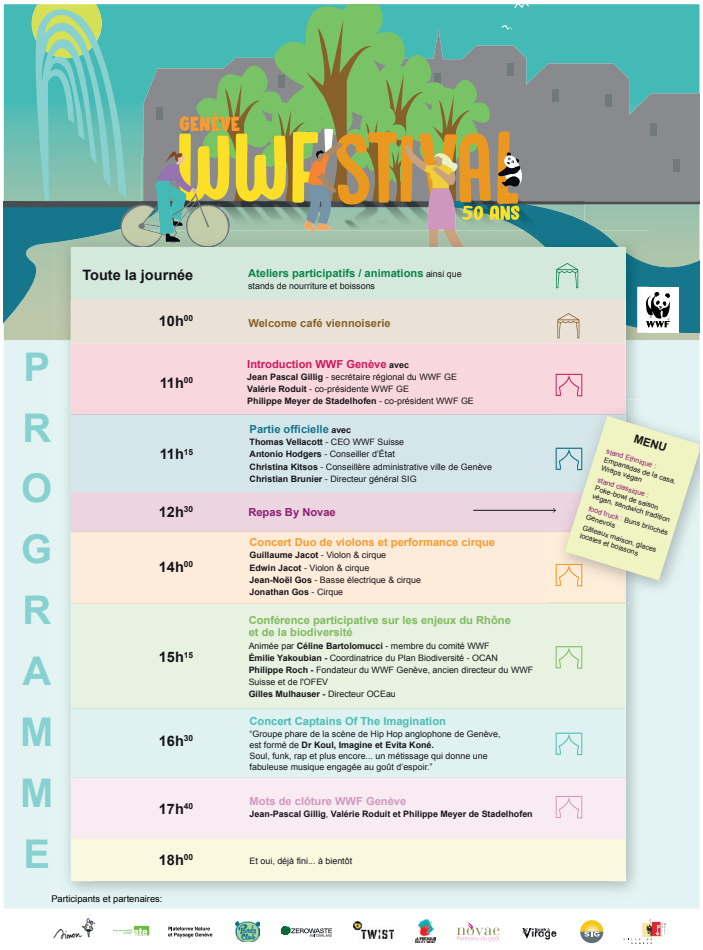

Le WWF Genève fête ses 50 ans le 18 septembre au Bois de la Bâtie. Plus d'informations et inscription sur wwf-ge.ch

«MON ÉCOLE BUISSONNIÈRE» ARRIVE À GENÈVE !

Le projet lancé par le WWF Youth visant à promouvoir la biodiversité dans les écoles sera introduit à la rentrée dans deux établissements primaires du canton.

Imaginé par les jeunes membres du programme WWF Youth, «Mon école buissonnière» vise à sensibiliser les élèves de l'école obligatoire à l'importance de la biodiversité et à mettre en place des mesures concrètes allant dans ce sens dans le périmètre de l'école (hôtels à insectes, plantation de fleurs sauvages, etc.). L'objectif est aussi de transmettre aux enfants le sentiment qu'il·elle·s peuvent eux·elles-mêmes créer un véritable impact positif. Le programme s'échelonne sur une année scolaire entière. Les élèves assistent d'abord à une animation en classe sur la biodiversité, à la fin de laquelle il·elle·s reçoivent chacun·e un carnet dans lequel il·elle·s pourront consigner leurs découvertes et observations. L'enseignant·e est également équipé·e d'un classeur proposant de nombreuses activités à mettre en œuvre tout au long de l'année, ainsi qu'une trentaine de fiches techniques permettant la réalisation de mesures concrètes. Au préalable, un minutieux travail de cartographie aura été mené par des bénévoles pour déterminer les endroits dans le périmètre de l'école permettant la mise en place de mesures écologiques. Tout au long de l'année, les classes participantes pourront ainsi installer, entretenir et observer les différentes infrastructures choisies. Ce projet, dont la gestion est maintenant reprise par les sections cantonales concernées, a fait l'objet d'expériences-pilotes dans deux classes des cantons de Vaud et Fribourg l'an passé. Lors de cette rentrée, deux écoles du Canton de Genève rejoignent «Mon école buissonnière», celle d'Avanchets-Jura à Vernier et celle de Robert-Hainard à Bernex. ■

Stéphanie de Roguin

www. wwf-ouest.ch/fileadmin/user_upload_section_west/Media/One_page_presentation_Mon_ecole_buissonniere.pdf

UN TOIT POUR LES MARTINETS

Vulnérables en ville, les martinets noirs sont en danger. Heureusement, il existe des solutions pour les protéger. Le Canton de Genève a été pionnier en la matière.

Les martinets nichent dans de petites cavités. La majorité d'entre eux vit aujourd'hui en ville dans les toitures, le couronnement de murs ou la maçonnerie des bâtiments. L'architecture des édifices anciens offre de plus nombreuses possibilités de nidification que les bâtiments modernes au style lisse et épuré. Cependant, les travaux de rénovation détruisent souvent ces emplacements et les quelques ouvertures qui restent, nécessaires à l'aération par exemple, sont obstruées par des grillages.

© NAILA SCHWARZ / ADOBE STOCK

«Nos agglomérations humaines sont aussi des cités de martinets», écrivait Paul Géroudet, un grand ornithologue genevois.

Des populations menacées

A Genève, dans le cadre de la conservation des biotopes, la législation prévoit la nécessaire compensation des colonies existantes par la pose de nichoirs ou autres infrastructures adéquates intégrées aux façades en cas de transformation de bâtiments abritant des espèces intéressantes de la faune indigène. Mais est-ce que les martinets noirs reviennent occuper les lieux et les nouveaux nichoirs? Rien n'est moins sûr.

Les martinets sont très fidèles à leur site de nidification. Ils y reviennent chaque année. Si celui-ci a été détruit, il leur faut beaucoup de temps avant de se résoudre à l'abandonner et à chercher un nouveau site. Cette recherche est difficile car les anfractuosités de substitution ne sont pas nécessairement nombreuses dans un même secteur. Pour ces raisons, la pérennité des populations de martinets noirs est menacée.

La nécessité d'un texte législatif

A Genève, en 2014, la motion 2198 «Un toit pour tous» a été déposée par la députée Christina Meissner. Elle demandait d'introduire dans la législation l'obligation d'étudier et d'intégrer, chaque fois que cela s'avère possible, l'aménagement de sites de nidification pour les martinets noirs dans tous les projets de rénovation ou de nouvelle construction de bâtiments hauts de 10 mètres ou plus. Adoptée par le Grand Conseil et renvoyée au Conseil

►

AU QUARTIER DE L'ADRET PONT-ROUGE À LANCY, ON A PENSÉ AUX MARTINETS

Des nichoirs ont été installés dans trois des cinq bâtiments de la 2e étape de ce nouveau quartier (lots DEL13), dont quarante-deux sur les façades Est des deux bâtiments qui bordent le chemin des Mérinos et les voies CFF.

La situation de ces façades est intéressante pour l'intégration de nichoirs, car ces deux bâtiments sont hauts (rez-de-chaussée plus huit étages) et qu'en raison de l'ordonnance de protection des accidents majeurs (OPAM) à respecter à proximité des voies ferrées, ces façades ne sont pas « habitées », c'est-à-dire qu'elles ne comportent pas d'entrées ni de dégagements extérieurs, mais uniquement des fenêtres fixes. Elles constituent donc un milieu protégé d'activité humaine, peu vitré, propice à la nidification des martinets. Les nichoirs, d'une profondeur d'une quinzaine de centimètres, ont été intégrés sous les corniches supérieures des bâtiments, au niveau du huitième étage, dans l'épaisseur de l'isolation qui en fait quasiment trente en raison du standard énergétique élevé (THPE) des bâtiments. Ainsi, seuls sont visibles les orifices ovales d'entrées des nichoirs, points noirs de quelques centimètres à peine perceptibles dans le revêtement de briques «clinker» des façades. Les échafaudages ayant été démontés au début de l'été, il faudra attendre l'année 2023 pour y observer les premiers martinets. ■

Gaël Cochand,
Bureau d'architectes TRIBU

►
d'Etat en 2016, les services de l'administration ont concrétisé la demande pour le plus grand bonheur des martinets.

Ainsi, en 2018, le «programme cantonal martinets noirs» a été entrepris au sein du Centre ornithologique de réadaptation (COR) avec le soutien de l'Etat de Genève et de la Confédération suisse. Le COR et son fondateur, Patrick Jacot, étaient déjà fortement impliqués pour la cause des martinets, mais le programme a permis de formaliser un projet officiel de suivi et de conservation.

Un suivi attentif

Le recensement des nichoirs et l'évaluation de leur taux d'occupation font dorénavant l'objet d'un suivi attentif. Il est réalisé chaque année de mi-mai à fin juillet par une biologiste de l'équipe accompagnée de bénévoles et de stagiaires. Une couche cartographique dans le système d'information du territoire genevois signale les sites occupés auxquels il faut porter une attention particulière. Les sites existants sont ainsi protégés car toute procédure de rénovation est soumise à l'expertise des spécialistes qui assurent le maintien (ou, si absolument nécessaire, le remplacement) des sites de nidification.

Dans le cas des nouvelles constructions, dès que cela s'avère possible, des nichoirs sont intégrés dans les façades. Les architectes et/ou maîtres d'ouvrage sont tenus de prendre contact avec l'équipe du programme Martinet noir. Avant de délivrer l'autorisation de construire, le canton exige la consultation des spécialistes et la prise en compte, quand cela est pertinent, des martinets noirs.

Le réflexe «martinets» s'impose de plus en plus naturellement et c'est tant mieux. Ainsi, depuis la mise en place de la procédure, de plus en plus d'architectes sont sensibilisés et les nichoirs se multiplient non seulement dans les anciens quartiers mais aussi dans les nouveaux. ■

Christina Meissner,
députée PDC au Grand Conseil
Lula Golay,
COR

© TRIBU

Un nichoir pour les martinets sur un bâtiment du quartier Adret-Pont-Rouge à Lancy.

www. cor-ge.ch/appel-a-benevoles-2
www. ge.ch/grandconseil/data/texte/M02198.pdf

NEUCHÂTEL S'INTÉRESSE À LA DÉMARCHE GENEVOISE

Depuis plusieurs années, le WWF Neuchâtel se préoccupe tout particulièrement de la sauvegarde des martinets noirs et mène un projet de protection en offrant des nichoirs aux propriétaires intéressés, dont la maison répond aux critères requis pour espérer héberger des martinets. Il organise également des recensements de martinets pour identifier les endroits qui leur sont le plus favorables et qui seraient les plus adéquats pour poser de nouveaux nichoirs. Cela dit, trop souvent, des nids de martinets sont encore découverts et parfois détruits à l'occasion de travaux de rénovation d'anciens bâtiments. C'est pourquoi le WWF NE s'est intéressé à l'expérience genevoise. Il a ainsi organisé le 29 juin une excursion dans le canton de Genève à l'intention des services communaux et cantonaux du canton de Neuchâtel potentiellement impliqués dans la conservation de cette espèce. L'excursion a eu lieu par un temps radieux. Nous avons été très bien accueillis par les responsables genevois du programme Martinet noir qui ont pu répondre à nos nombreuses questions. Les martinets étaient au rendez-vous et nous sommes rentrés à Neuchâtel, pleins d'idées pour mettre en place une meilleure protection de ces merveilleux oiseaux. ■

Sylvie Barbalat,
secrétaire générale du WWF-NE

Impressum:
Le Régional Genève paraît quatre fois par an, encarté dans le Magazine WWF.
Tirage: 7300 exemplaires.
Rédaction: Stéphanie de Roguin.
Mise en page: Erik Grobet, Solidaridad Graphisme.
Impression: Imprimerie Prestige Graphique.